



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 16 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le seizième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq (2025-09-16).

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.

Madame la conseillère, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Benoit Isaia, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. La directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2025-09-169

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2025-09-170

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|-----|--|------------------------|
| | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 1. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 2. | ADOPTION PROCÈS-VERBAL / AOÛT 2025 | |
| 3. | CORRESPONDANCE | |
| | FINANCE | |
| 4. | Rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière – août 2025. | |
| 5. | Dépôt du Rôle d'évaluation 2026. | |
| | ADMINISTRATION | |
| 6. | Autorisation des comptes à payer en septembre 2025 et des comptes payés affectant l'année 2025. | |
| 7. | Tous sujets relatifs – Vente, achat et rachat de terrain. | |
| 8. | Tous sujets relatifs – Achats, subventions, publicités. | |
| 9. | Tous sujets relatifs – Bureaux administratifs – Période des Fêtes 2025-2026. | |
| 10. | Tous sujets relatifs – Entente SPA. | |
| 11. | Tous sujets relatifs – Addenda no.1 pour l'entente relative à la fourniture d'un service d'inspection concernant les dispositions de protections des rives, du littoral et des plaines inondables. | |
| 12. | Tous sujets relatifs – Archives. | |
| 13. | Tous sujets relatifs – Élections. | |
| | AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS | |
| 14. | Rapports verbaux ou écrits de l'inspecteur municipal & environnement et de la directrice générale/greffière-trésorière. | |
| | VOIRIE MUNICIPALE | |
| | HYGIÈNE DU MILIEU | |
| | URBANISME | |
| | LOISIRS | |
| 15. | Tous sujets relatifs – Fête de Noël des enfants. | |
| 16. | Tous sujets relatifs – Bibliothèque. | |
| | SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE | |
| | PÉRIODE DE QUESTIONS | |
| | CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION | |



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

2025-09-171

No de résolution
ou annotation

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 19
AOÛT 2025**

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 19 août 2025 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session régulière du 19 août 2025 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

S'il y a lieu, le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance reçue et soumise par la directrice générale/greffière-trésorière.

2025-09-172

**RAPPORT VERBAL - DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE**

Soumis au conseil : Rapport verbal du 16 septembre 2025 fait au conseil municipal par la directrice générale/greffière-trésorière ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière du 16 septembre 2025 sur les autorisations de dépenses, les finances de la municipalité et sur l'état de l'ensemble des dossiers en cours.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que fait.

DÉPÔT AU CONSEIL DU RÔLE D'ÉVALUATION 2026

La directrice générale/greffière-trésorière avise le conseil que le rôle triennal d'évaluation (1^{re} année de 3 / Rôle 2026-2027-2028), qui sera en vigueur pour l'exercice financier 2026 débutant le 1^{er} janvier 2026, a été déposé à la Mairie le 25 août 2025 à 14 h 00 par monsieur Éric Perreault, É.A., évaluateur de la MRC de La Haute-Yamaska. Un avis public a été affiché et publié dans un journal à cet effet, tel que prévoit la Loi.

2025-09-173

**ACCEPTATION ET AUTORISATION DES COMPTES À PAYER EN
SEPTEMBRE 2025 ET DES COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2025**

Document soumis : Liste des comptes payables en septembre 2025 et des comptes payés affectant l'année 2025;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les salaires payés aux employés durant le mois d'août 2025 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve également les comptes payables en septembre 2025 et ce, tels que soumis et autorise le paiement des comptes dus.

QUE ce conseil approuve aussi les autres comptes payés affectant l'année 2025 et ce, tels que soumis.

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

2025-09-174

**AUTORISATION DU CONSEIL - ACHAT, PUBLICITÉ, SUBVENTION -
SEPTEMBRE 2025**

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil autorise :

1. Fête de Noël des employés; 6 500-\$, plus taxes;
2. Calendrier de l'avant ; 700-\$;
3. Pavage Montérégie : nids-de-poule : 13 800,00 -\$, plus taxes;
4. France Longpré archiviste : 1 854,00-\$, plus taxes;
5. Arboriculture ML inc. : 1 390.00-\$, plus taxes;
6. Groupe Ultra : Nettoyage touski : 2 730,00-\$, plus taxes;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

7. Opération Nez rouge : 100-\$;
8. Goliath : signalisation de rue : 2 705,78-\$, plus taxes;
9. Plomberie Goyer; lave yeux : 1 005,20-\$, plus taxes;
10. Jodoom Électrique inc.: remplacement panneau au 340 : 572,55-\$, plus taxes;
11. Chambre de commerce de la Haute-Yamaska : Journée économique de l'Estrie : 185,00 -\$, plus taxes;
12. Avizo : Description de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées : 10 950-\$, plus taxes;

2025-09-175

FERMETURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE / PÉRIODE DES FÊTES 2025-2026

ATTENDU QUE ce conseil ferme les services administratifs de la mairie, ainsi que la bibliothèque, durant la période des Fêtes;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE, compte tenu de la localisation de la Fête de Noël 2025 et du Jour de l'An 2026, les services administratifs de la municipalité seront fermés du 19 décembre 2025 à midi au 02 janvier 2026 inclusivement et seront rouverts à nouveau à compter du lundi 05 janvier 2026 à 8h00.

QUE le personnel permanent et régulier est rétribué durant cette séquence, selon l'horaire habituel.

QU'un avis sera affiché à cet effet.

2025-09-176

DÉCISION DU CONSEIL/ ACCEPTATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DES CANTONS & AUTORISATION DE SIGNATURES

ATTENDU QUE le protocole d'entente liant la municipalité avec la SPA des cantons prend fin;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte l'Entente avec la Société protectrice des animaux des cantons selon le document reçu, et ce, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030, pour une somme de 7,25 \$ para citoyen et ce montant sera annuellement indexé au 1^{er} janvier de chaque année d'un taux de 4%.

QUE le maire et la directrice générale/greffière-trésorière ou en leur absence le maire-suppléant et l'adjointe de la directrice générale/greffière-trésorière sont autorisés à signer tout document donnant effet à la présente.

2025-09-177

DÉCISION DU CONSEIL – ADDENDA NO.1 POUR LA PROLONGATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN SERVICE EN MATIÈRE DE CARACTÉRISATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE la MRC de La Haute-Yamaska, par sa résolution 2022-02-067 adoptée le 9 février 2022, a autorisé la signature d'une entente avec les municipalités locales relative à la fourniture d'un service d'inspection par la MRC concernant les dispositions de protection des rives, du littoral et des plaines inondables des règlements de zonage, qui prendra fin le 31 décembre 2025;

ATTENDU QUE le projet d'addenda vise à prolonger d'une durée de six mois;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil autorise, si nécessaire, le maire monsieur Marcel Gaudreau ou le maire suppléant madame Suzanne Choinière ainsi que la directrice générale-greffière-trésorière à signer l'addenda no.1 donnant effet à la présente.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

2025-09-178

No de résolution
ou annotation

**DÉCISION DU CONSEIL – LISTE DE DESTRUCTION DES ARCHIVES
APPROUVÉE PAR BENOIT BOURBEAU, DE FRANCE LONGPRÉ ARCHIVISTE
ET DATÉE DU 09 JUILLET 2025**

ATTENDU QUE l'article 7 de la *Loi sur les archives* oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

ATTENDU QUE l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

ATTENDU QUE l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

ATTENDU QUE l'article 199 du *Code municipal*, stipule que la greffière-trésorière ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil approuve la liste de destruction des archives préparée par Benoit Bourbeau, de France Longpré archivistes, datée du 09 juillet 2025 et autorise la directrice générale/greffière-trésorière ou son adjointe à faire procéder à la destruction de ces documents en utilisant les services d'une agence spécialisée et accréditée.

2025-09-179

DÉCISION DU CONSEIL – ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby doit organiser et réaliser des élections municipales dans les municipalités du Québec selon la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil approuve toutes les dépenses à cet effet et que les sommes seront prises à même le compte 59-155-80 et que la différence sera prise au fond général.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL & ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport sur les permis émis.

DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/greffière-trésorière n'a pas de rapport

2025-09-180

DÉCISION DU CONSEIL / ACTIVITÉ DE LA FÊTE DE NOËL 2025

ATTENDU QUE la municipalité prévoit la tenue d'une activité pour la fête de Noël qui se tiendra le 23 novembre 2025;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la tenue de cette activité dont le budget total est de 7500.-\$.

2025-09-181

DÉCISION DU CONSEIL / SPECTACLE DE NOËL

Document soumis : Rapport de Nathalie Simard, chef de division / Service loisirs, sports, cultures et vie communautaire ;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la tenue de cette activité dont le budget total nécessaire est de 750.-\$ + taxes.

-PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h38 jusqu'à 19h50.

2025-09-182

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 19h50.

Annie Lessard, d.g. et greff.trés.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée